

## Appel à projets - mobilité internationale

### 1. Présentation :

Dans le cadre de son engagement continu pour l'excellence et l'innovation en cancérologie pédiatrique, la SFCE (Société Française de Lutte contre les Cancers et les Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent), à travers son conseil scientifique et avec le soutien financier des associations Enfants Cancers Santé et Imagine for Margo, lance un appel à candidatures pour le financement d'une mobilité internationale, destiné aux praticiennes ou praticiens (médecins, chirurgiens, biologistes ; pharmaciens,...) de 40 ans ou moins à la date de candidature, engagés dans une carrière, en France, dédiée aux cancers et leucémies de l'enfant.

### 2. Objectifs

Ce programme a pour objectif de renforcer les compétences cliniques et de recherche des investigateurs et futurs investigateurs exerçant en France, et de favoriser l'établissement de réseaux internationaux pour les jeunes professionnels de la SFCE.

### 3. Montant :

Le candidat retenu se verra allouer un montant de 80 000€ pour une année. Les candidats devront indiquer les éventuels autres financements auxquels ils ont postulé.

### 4. Critères d'éligibilité :

Le candidat devra répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Titulaire d'une thèse d'exercice (médecine ou pharmacie), dans une spécialité médicale, chirurgicale ou biologique
- Avec un exercice totalement ou majoritairement dédié aux cancers et leucémies de l'enfant
- Déjà engagé dans une carrière hospitalière ou hospitalo-universitaire dans un hôpital comprenant un service d'hémo-oncologie pédiatrique de la SFCE (assistant hospitalier, chef-de-clinique-assistant, assistant hospitalo-universitaire, praticien hospitalier, praticien des centres de lutte contre le cancer, maître de conférence universitaire...)

Le projet de mobilité devra répondre aux critères d'éligibilité suivants :

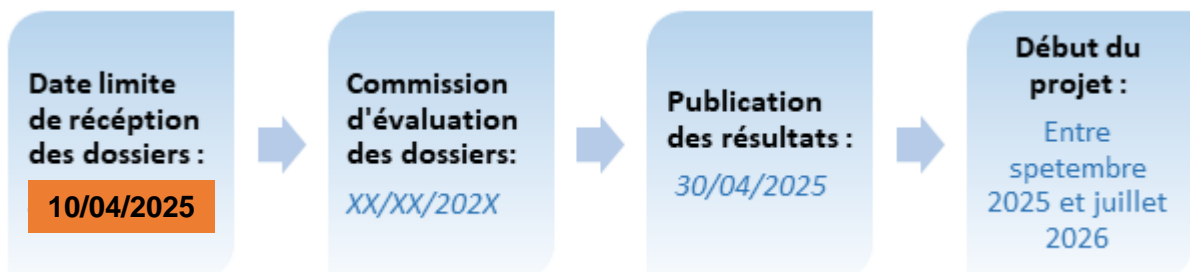
- Projet d'une durée minimale d'un an
- Dans un laboratoire ou service d'accueil anglophone ou dans lequel l'anglais est la langue parlée quotidiennement ; les structures d'accueil francophones ne sont pas éligibles

- Comportant un projet de recherche, qu'il soit clinique, épidémiologique, biologique ou expérimental.
- Les projets dans le cadre d'une thèse de science, réalisée pour tout ou partie à l'étranger, dans la mesure où les autres années sont financées par ailleurs
- Les projets de recherche post-doctorale (type « post-doctoral fellowship ») dans la mesure où les autres années seront financées par ailleurs
- Les projets de mobilité d'un an de type « parcours universitaire »
- Le candidat(e) doit justifier que cette mobilité se place dans le cadre de son insertion à long terme dans un centre de la SFCE (ou dans un service étroitement lié à une activité de la SFCE)

## 5. Modalités et critères de sélection :

Les candidatures seront évaluées par un jury composé de cliniciens et des représentants des associations.

## 6. Calendrier et dates importantes :



## 7. Contenu du dossier de candidature:

- Lettre de motivation du candidat
- Curriculum Vitae du candidat
- Projet de recherche (3 pages maximum)
- Lettre de soutien du chef de service d'origine
- Lettre d'accord du responsable scientifique de la structure d'accueil
- Organigramme de la structure d'accueil et ses principales publications dans les 5 dernières années



- Lettre d'engagement à présenter le projet et les éventuels résultats lors d'une journée scientifique de la SFCE (format libre)
- Le cas échéant, une lettre de soutien du coordinateur de comité SFCE correspondant au domaine de recherche du projet, attestant de l'investissement du candidat dans le comité, sera considérée comme un atout.
- Une annexe financière, reprenant les frais attendus dans le cadre du projet de mobilité internationale du candidat. Ce document peut être rédigé dans un format libre (Excel ou Word).

## 8. Modalités de soumission :

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des éléments cités ci-dessus. Il doit être transmis à la SFCE, par mail à l'adresse : [secretariat@sfce.org](mailto:secretariat@sfce.org), avant la date limite du **10/04/2025 à 23h59**. Les dossiers reçus après ce délai ne seront pas évalués.

## 9. Engagements du candidat :

Le candidat s'engage à se consacrer entièrement au projet.

Le lauréat s'engage à adresser à la SFCE et au financeur, six mois au plus tard après la fin de la mobilité, un rapport d'activité reprenant les missions réalisées dans le cadre de cette mobilité.

Le lauréat s'engage à mentionner le soutien du ou des financeurs et de la SFCE et du partenaire dans ses publications scientifiques et dans ses communications écrites et orales.

Le lauréat s'engage à présenter son projet et les éventuels résultats lors des journées scientifiques de la SFCE et autres événements à la demande des financeurs.